

LE REPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

la ligne
5 fr.
3 fr. 50

Chronique locale...
Reclames...
Annonces anglaises...

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON

Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 22 mars 1882

3 mois	83	50
6 mois	83	50
1 an	83	50
1882	83	50
1883	83	50
1884	83	50
1885	83	50
1886	83	50
1887	83	50
1888	83	50
1889	83	50
1890	83	50
1891	83	50
1892	83	50
1893	83	50
1894	83	50
1895	83	50
1896	83	50
1897	83	50
1898	83	50
1899	83	50
1900	83	50

Télégrammes

DE NUIT

Spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 22 mars.

La commission du budget

L'élection de M. Wilson à la présidence de la commission du budget est considérée comme assurée.

Les députés intransigeants ont décidé de voter demain pour les candidats libéraux contre les modérés.

La loi sur le recrutement

Le projet de loi sur le service de 3 ans sera posé samedi prochain sur le bureau de la Chambre par le ministre de la guerre.

Les crédits supplémentaires

Le gouvernement a présenté à la Chambre un projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 8,844,000 fr. pour couvrir les frais de l'expédition de Tunisie pendant les mois d'avril, mai et juin 1882.

Ce projet a été renvoyé à la commission des crédits supplémentaires, qui l'a examiné hier. Cette commission n'a pas voulu statuer avant d'avoir entendu le gouvernement, et elle a fait hier le président au conseil et le ministre des finances de venir conférer avec elle.

Dans sa réunion d'aujourd'hui elle leur a demandé des explications sur la composition du corps expéditionnaire.

L'exposé des motifs du projet de loi, en effet, indique que l'on va rappeler une partie des troupes et que le corps expéditionnaire comprendra, dans le second trimestre de 1882, 10,000 hommes de moins que dans le premier trimestre.

Une autre question a été soulevée à propos de l'emploi de l'indemnité de guerre perçue sur les tribus tunisiennes insurgées. Un article du projet de loi porte que les sommes perçues jusqu'à ce jour en Tunisie par l'autorité militaire française, à titre de contributions extraordinaires, d'indemnités de guerre et de produits

de prises sur l'ennemi seront reversées dans les caisses du gouvernement beylical.

M. de Freycinet et M. Léon Say ont fourni des explications qui ont satisfait les membres de la commission.

Les crédits ont été approuvés et M. Antonin Dubost a été nommé rapporteur.

La réforme judiciaire

M. Humbert, garde des sceaux, a été entendu aujourd'hui par la commission de la magistrature, qui s'est réunie ce matin à 9 heures au Palais-Bourbon.

On sait que le léger dissentiment qui existe entre le ministre et cette commission n'est qu'apparent. La commission veut inscrire officiellement dans le projet la suppression de l'immovibilité, tandis que le garde des sceaux, sans la formuler, la fait résulter du système adopté pour la réorganisation du personnel.

Pour le reste, la commission accepte, à quelques modifications près, le projet de M. Humbert.

Le garde des sceaux a fait connaître l'étendue des réductions de personnel que son projet comporte, et a donné des indications précises à ce sujet.

Ce projet permet de supprimer : 7 premiers présidents de cour, 160 conseillers et 329 juges, soit en chiffres ronds 500 magistrats. En outre, il permet d'étendre la réorganisation à tout le personnel existant, c'est-à-dire qu'en dehors des 500 magistrats qui seront supprimés, on pourra évincer du nombre des restants tous ceux qu'on voudra, pour les remplacer par des membres nouveaux.

Budget de la guerre

On a distribué, hier, aux députés, le budget de la guerre pour 1883. Ce budget s'élève en dépenses à 587,053,799 francs. Il présente, par rapport à l'exercice 1882, une augmentation de 15,651,501 francs.

L'effectif de l'armée prévu pour 1883 est de 499,961 hommes et 129,060 chevaux. Il représente, par rapport à 1882, une augmentation de 1,548 hommes et 2,985 chevaux.

Les diamants de la couronne

Dans la commission de la vente des diamants de la couronne, M. Jules Ferry a combattu la proposition de créer une caisse de retraite pour les invalides du travail, pour laquelle un capital de 9 millions serait insuffisant. Il a insisté sur la nécessité de créer une caisse des musées nationaux.

L'abrogation du Concordat

La commission de l'abrogation du Concordat, quoique la majorité soit contraire à l'abrogation, a décidé, par 19 voix contre 3, de ne pas se dessaisir de la question sans armer l'Etat contre les empiètements du clergé.

Le serment en justice

On sait qu'un projet de loi a été présenté par le garde des sceaux, tendant à supprimer l'obligation de la formule religieuse du serment en

justice, pour établir la faculté entre la formule religieuse et une formule neutre, ne supposant aucune confession religieuse déterminée.

Trois amendements viennent d'être présentés à ce projet dans le but de supprimer cette option et d'établir une formule unique, n'ayant aucun caractère religieux.

Ces formules qui ne diffèrent que par les termes sont présentées par MM. Joseph Fabra, Lacôte et Delattre. En outre, nous rappellerons qu'avant le projet du garde des sceaux, M. Jules Roche avait déposé le premier une proposition tendant à l'abolition du serment religieux.

Les attributions municipales

En dehors du projet relatif à la réorganisation municipale de Paris, qu'il a promis de présenter prochainement, le gouvernement prépare un projet de loi organique sur les attributions municipales, qui sera applicable à toutes les communes de France.

Parmi les réformes libérales que comportera ce projet, il faut signaler l'extension des attributions des conseils municipaux et la substitution à la tutelle des préfets, qui pèse sur ces corps municipaux, de celle des conseils généraux. Le gouvernement examine, en outre, la question de la suppression des conseils généraux. Le gouvernement examine, en outre, la question de la suppression des conseils d'arrondissement et de leur remplacement par des conseils cantonaux.

Ce projet vient d'être renvoyé à l'examen de la commission des crédits supplémentaires.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 22 mars.

La France dit que M. Gambetta qui fut jadis le grand orateur du parti républicain n'est maintenant que le simple chef d'une faction. Elle dit que les journaux opportunistes n'ont rien publié de précis qui réfutât les accusations du Siècle contre M. Paul Bart.

Le Paris déclare honteuse la conduite de la majorité à propos de la nomination de la commission du budget.

Le National approuve la combinaison financière développée hier, à la Chambre, par M. Léon Say.

Le Télégraphe engage la Chambre à se rallier au projet de budget de M. Léon Say et à choisir des commissaires compétents. Il dit que les violences de langage du parti conservateur lui feront perdre toute considération dans le pays.

Informations

Paris, 22 mars.

Le Journal officiel publie une circulaire de M. Jules Ferry concernant la gymnastique et les exercices militaires dans les écoles communales.

M. Jager-Schmidt est nommé maître des requêtes au conseil d'Etat, en remplacement de M. Cavaignac.

Le capitaine de frégate Masson est nommé commandant de l'établissement du Gabon.

M. Tissot est parti ce matin pour Londres, mais il n'y passera que quelques heures, et c'est seulement à la fin du mois qu'il prendra officiellement possession de son poste.

Notre nouvel ambassadeur auprès de la Grande-Bretagne n'est pas, d'ailleurs, un nouveau venu dans le monde anglais. Il était premier secrétaire à Londres au moment de la guerre, et ce fut lui qui dirigea la difficile opération du ravitaillement de Paris.

Depuis son arrivée à Paris, M. Tissot a eu deux entrevues avec le ministre des affaires étrangères. Il approuve la ligne politique adoptée vis-à-vis de l'Egypte, et il ne croit pas aux revendications effectives de la Turquie. L'action de cette puissance ne pourrait être sérieuse que si elle était secondée par l'appui de l'Allemagne, et cette solidarité n'existe pas.

Le ministère de l'agriculture a résolu de poursuivre l'exécution de ses grandes enquêtes décennales suspendues en 1872. La première statistique générale de l'agriculture française est de 1840; la seconde est de 1852 et la troisième de 1862.

La nouvelle ne commence à qu'un mois de novembre cette année, lorsque l'agriculture aura terminé ses travaux et qu'il lui sera possible de procéder à l'inventaire de la production; mais il est nécessaire que les instruments d'investigation soient préparés dès à présent et c'est pourquoi, sur une dépense totale évaluée à 135,030 fr., le ministère de l'agriculture demande un premier crédit extraordinaire de 40,000 fr., destiné en majeure partie à l'impression immédiate des cadres et tableaux synoptiques et de dépouillement.

Le mouvement « insermentiste » continue. On mande d'Oran que le chef du jury n'ayant pas prêté serment dans la formule ordinaire, la cour d'assises a remis à aujourd'hui une affaire qu'elle avait à juger hier, le procureur de la République ayant objecté que cette modification dans la formule du serment entraînerait la cassation du jugement.

Un journal a annoncé que M. Roustan n'irait pas occuper le poste de ministre de France à Washington. Cette nouvelle est absolument inexacte. M. Roustan ira occuper ce poste, mais au mois de mai seulement. Il est retenu à Paris par la nécessité de participer à l'élaboration des projets de réorganisation de la Tunisie.

C'est sur la demande du président du conseil qu'il a différé ainsi son départ pour Washington de cinq à six semaines.

Ajoutons à ce propos que la réunion des directeurs

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

TROISIÈME PARTIE

L'ORPHELINE

— Eh bien, o. i. reprit Etienne avec emportement, est-ce moi qui vous accuse moi qui vous accuse plus que ma vie, vous le savez bien...
— Et qui vous avez donné mon âme et qui rêvais vous donner mon nom?... Pauvre insensé, j'aurais mon bonheur sur un sable mouvant... la première secousse devait tout engloutir.
— Oh! mon Dieu... mon Dieu... mon Dieu...
— Etait Berthe en sanglotant.
— Ce que j'ai souffert depuis quelques heures devant le jeune homme, je ne saurais le dire vous ne pourriez le comprendre... Eh! bien, effacez-je qu'à la trace de ces tortures, il suffirait d'un mot... Berthe je ne demande pas vous croire... Souvent les apparences sont trompeuses... Justifiez-vous!
— Et comment? demanda la pauvre enfant en voix faible comme un souffle.
— En me disant ce que vous alliez faire hier soir à la place Royale...
— Berthe suffoquait littéralement.

Jamais situation n'avait été plus désespérante que la sienne.

Elle se trouvait prise entre son amour et son devoir.

Le devoir, la parole donnée à sa mère, lui défendaient de révéler à Etienne son véritable nom et la tache sanglante qui souillait ce nom.

Le secret de l'échafaud devait être gardé jusqu'au jour improbable de la réhabilitation de Paul Leroyer.

La jeune fille fit sur elle-même un effort héroïque et répliqua d'une voix presque ferme :
— Je suis trop fière pour consentir à me justifier aux yeux de qui doute de moi... Je n'ai rien à vous dire...
— Quoi! balbutia douloureusement le docteur. Vous ne cherchez même pas à me désabuser... à réduire à néant mes accusations...
— Je les dédaigne! A quoi bon les combattre?...
— Mais vous ne voyez donc pas qu'il me faudrait qu'une parole pour me faire tomber à vos pieds en vous suppliant de me pardonner d'avoir douté!
— Cette parole, je ne la dirai pas!...
— Berthe, je ne désire qu'une chose au monde vous savez innocente... Jurez-moi que vous vous n'êtes point coupable et je vous croirai...
— Je ne jurerais rien! Et m'accusant vous m'avez outragé! Je refuse de me disculper et je rougirais de l'entreprendre...
— Etienne se tordit les mains en murmurant avec désespoir :

— Elle ne m'aimait pas! Elle ne m'a jamais aimé! Tout est fini pour moi!

Ces quelques mots, et surtout l'accent avec lequel ils étaient prononcés, remuèrent Berthe jusqu'au fond du cœur et furent au moment de triompher de sa résolution.

L'amour allait l'emporter sur le devoir.

Les lèvres de la jeune fille s'entreouvraient pour crier à Etienne :
— Je vous ai toujours aimé!... Je vous aimerais jusqu'à mon dernier souffle!... Ne doutez plus de moi qui suis digne de vous... Vous allez tout savoir.

La voix de madame Leroyer, étonnée de ce long et mystérieux colloque, s'éleva dans la chambre voisine et rappela Berthe à elle-même.
— Me voici, mère... dit-elle aussitôt. Avant une minute je serais près de toi...
Puis, se tournant vers le docteur, elle reprit :
— Si vous croyez, monsieur, que j'ai cessé d'avoir droit à votre estime, je le regrette profondément mais je n'y puis rien... Veuillez donc à l'avenir ne plus m'interroger... Je ne répondrais pas...
Rien ne saurait donner une idée du ton glacial et presque méprisant avec lequel ces paroles furent prononcées.
— C'est bien, mademoiselle... murmura le jeune docteur, vous me punissez cruellement d'avoir eu trop raison!... Tout est brisé... Mes rêves sont finis... je ne vous reverrai plus.
— Oubliez-vous ma mère, monsieur?... demanda Berthe avec angoisse... Allez-vous donc abandonner ma mère?...

V

— Abandonner votre mère!... répéta le nouveau de Pierre Loriot. Ne craignez pas cela, mademoiselle... Je connais les devoirs que ma profession m'impose et je ne songe point à m'y soustraire... Jusqu'au bout je donnerai mes soins à madame Monestier... Mais hélas! ce sera bien court...
— Que voulez-vous dire? demanda la jeune fille éperdue.
— Je veux dire que les jours et les heures de votre mère sont désormais comptés...
— C'est impossible!... vous parlez ainsi pour m'effrayer...
— Que Dieu me garde d'une action si lâche et si cruelle!...
— Vous vous trompez alors!... Ce serait trop horrible!... ma mère après mon frère!... Et je resterais seule... seule au monde!... Je refuse de vous croire... Non, ma mère n'est pas en péril!...
— J'ai dit la vérité...
— Oh! mon Dieu!... Il y a si peu de temps vous espérez encore.
— J'espérais, oui... J'avais compté sans vous, mademoiselle... De même que vous avez foulé aux pieds mon amour, vous avez brisé le fil qui rattachait votre mère à la vie...
Ce dernier coup frappait doublement en plein cœur. Berthe anéantie ne put contenir ses sanglots.
— Etienne écrivit rapidement son ordonnance.
— Voici, mademoiselle... fit-il en désignant

chargés d'élaborer un avant projet sur la réorganisation de la Tunisie remettra samedi à M. de Freycinet le résultat de son travail.

Il est probable que le président du conseil constituera une grande commission extra-parlementaire pour l'appeler à délibérer sur cet avant-projet; par conséquent nous devons renouveler le démenti que nous avons déjà formulé au sujet des systèmes de réorganisation que certains journaux présentent comme arrêtés.

Les instructions envoyées par M. de Freycinet à M. le comte de Montholon, notre chargé d'affaires à Constantinople, lui prescrivent de ne plus considérer les Tunisiens habitant de la Turquie comme des protégés français.

C'est là un revirement qui, dans les circonstances actuelles, présente un intérêt tout particulier.

En prenant une semblable décision, le président du conseil, ministre des affaires étrangères, semble résolu à entrer dans la voie de la conciliation à l'égard de la Porte.

LA POLITIQUE ITALIENNE

Rome, 22 mars.

La *Nuova Antologia* vient de publier un article dû à la plume du colonel Marschi, membre du comité d'état-major.

Après avoir démontré la nécessité de compléter rapidement l'organisation militaire, de façon que l'armée italienne pût être en mesure de prendre l'offensive, l'écrivain déclare que l'Italie ne peut hésiter à joindre ses forces à celles de l'Autriche et de l'Allemagne contre une alliance franco-russe, qu'il considère comme probable.

Le colonel Marschi dit que la victoire du panslavisme constituerait un trop grand danger pour la civilisation européenne, qui serait, par ce moyen, menacée d'une immigration de hordes semi-barbares.

Comme conclusion, le colonel italien dit que, à cause des tendances asiatiques de la Russie, l'Angleterre sera forcée de se joindre à l'Allemagne, à l'Autriche et à l'Italie dans une campagne contre la Russie.

Etranger

Suisse

Genève, 22 mars. — Le procureur général de Genève vient de se pourvoir en cassation contre l'ordonnance de non-lieu rendue en faveur des faux-monnayeurs. C'est aujourd'hui même que le procureur général doit déposer son mémoire. On croit généralement que l'ordonnance sera cassée.

Italie

Rome, 22 mars. — Le roi, recevant lundi les lettres de rappel de M. de Noailles, fit à l'ambassadeur français un accueil plein de bonté et de prévenance. Sa Majesté l'a remercié de la sympathie qu'il a toujours témoignée à l'Italie, et lui parla dans les termes les plus amicaux pour la France. Le roi ajouta qu'il n'apercevait pas de points noirs à l'horizon et déclara que l'Italie désire ardemment la paix.

Allemagne

Berlin, 22 mars. — La *Gazette nationale*, dans un grand article, examine la situation de l'Allemagne au milieu de ses voisins.

Après avoir constaté d'une part le désarroi politique et social, l'impuissance militaire et financière de la Russie, et d'autre part les dispositions pacifiques de la France et les préoccupations que l'Afrique inspire à ce pays, la feuille berlinoise conclut, premièrement, qu'une coalition de la France et de la Russie n'est pas à craindre; deuxièmement, que l'Allemagne et l'Autriche, se trouvant libres de leurs mouvements, doivent profiter des circonstances pour agrandir et fortifier

le papier sur lequel il venait de tracer quelques lignes. Je reviendrai ce soir... Et il sortit. Sur l'escalier il s'arrêta. L'émotion l'écoiffait. Il chancelait comme un fiévreux de la campagne de Rome. Enfin ses larmes débordèrent, inondant son visage sans qu'il s'en aperçût.

Cet état de prostration douloureuse dura quelques secondes, puis la force d'âme triompha de l'agonie morale.

— Allons, murmura le jeune homme en poussant un long soupir, la blessure est profonde, mais elle ne sera pas mortelle... On ne peut regretter éternellement ce qu'on méprise... J'oublierai...

Et il descendit. Berthe s'était laissée tomber à genoux et se tordait les mains avec désespoir.

— Ah! balbutiait-elle, je souffre trop et le fardeau dépasse mes forces... Tout m'accable à la fois! Ma mère va mourir et celui que j'aime m'accuse d'une infamie... Ayez pitié de moi, mon Dieu!... Épargnez-moi, car je succomberai...

— La voix de madame Leroyer s'éleva de nouveau.

L'enfant, essayant ses yeux, entra dans la chambre de la mourante.

Théfer n'avait point oublié les recommandations de M. de la Tour-Vaudieu; il se présenta dans l'après-midi à l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

Théfer fut immédiatement introduit dans le cabinet du sénateur.

La mine de l'agent de police n'était pas du tout triomphante, mais M. de la Tour-Vaudieu n'en fit point de remarque.

— Eh bien! demanda-t-il, vous êtes allé ce matin à la place Royale?...

— En compagnie du chef de la sûreté et du

leur situation au milieu de l'Europe, et assurer leur prépondérance sur les Slaves méridionaux.

Berlin, 22 mars. — L'empereur Guillaume, répondant à une députation du parti conservateur qui lui présentait une adresse de dévouement, a rappelé les assassinats d'Alexandre II et du président Garfield par les révolutionnaires. Il a dit que les temps étaient graves: En présence de ces faits la foi religieuse est la chose la plus importante.

Angleterre

Londres, 22 mars. — A la Chambre des communes, M. Gladstone soutient la motion Arnold. Il croit désirable d'admettre à la Chambre des représentants des ouvriers agricoles, d'augmenter la représentation des autres ouvriers et il pense qu'il faut soumettre les campagnes au même régime électoral que les villes.

M. Gladstone, toutefois, ne croit pas que cette résolution puisse recevoir son effet immédiatement. M. Collin demande l'ajournement de la discussion. M. Gladstone déclare que le gouvernement regardera le vote sur l'ajournement comme contenant l'expression de l'opinion de la Chambre. Les partisans et plusieurs députés déclarent qu'ils voteront l'ajournement, quoique n'étant pas hostiles à la proposition Arnold.

L'ajournement est rejeté par 192 voix contre 137. Après ce vote, M. Arnold consent à l'ajournement, qui est prononcé.

— M. Galt est revenu à Londres, prendre les ordres du gouvernement du Canada sur divers articles de la convention commerciale qu'il doit conclure avec la France.

Autriche-Hongrie

Buda-Pesth, 22 mars. — On écrit de Cettinje à la *Gazette de Hongrie* que les chefs de l'insurrection se sont assemblés à Oravitz, sur le territoire monténégrin, et qu'ils ont décidé de conduire en Herzégovine les troupes chassées de la Crivoscie. Ils ne veulent point entendre parler de soumission. D. Vidovics aurait annoncé que pendant la semaine de Pâques on organisera l'insurrection dans toute l'Herzégovine. Les insurgés n'espèrent aucun résultat de leurs efforts, mais ils veulent les prolonger jusqu'en été, pensant qu'à cette époque la Russie mènera à la guerre sainte les peuples des Balkans.

On annonce officiellement qu'il n'y a pas eu de combats dans la Crivoscie depuis la 11 de ce mois.

Des détachements font des reconnaissances et chassent devant eux de rares insurgés, qui rôdent encore dans les endroits où la conformation du terrain leur fournit un abri, après avoir été expulsés par les troupes des positions qu'ils occupaient dans la Crivoscie.

Les détachements envoyés contre les bandes plus ou moins considérables qui infestent l'Herzégovine n'ont pas encore obtenu de résultats, vu que ces bandes changent continuellement de place et se dispersent par moments.

Dans toutes les localités situées des deux côtés de la route de Blagaj à Névisigné et Gacko, on a établi des garnisons plus fortes qui resteront là jusqu'à nouvel ordre.

Vienne, 22 mars. — Les journaux officiels démentent catégoriquement les bruits suivants lesquels la question d'un congrès européen serait discutée en ce moment par les cabinets.

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne commente le voyage prochain de l'empereur et de l'impératrice en Italie, et désire voir une triple alliance se former à la suite de ce voyage. Les autres journaux attribuent également à ce voyage une importance politique très grande.

Russie

Londres, 22 mars. — On mande de Saint-Petersbourg au *Morning Post* que les officiers des principaux régiments russes ont l'intention d'offrir un banquet en l'honneur du général Skobelev.

Saint-Petersbourg, 22 mars. — La *Novoje Vremia*, journal considéré comme l'organe officiel du comte Ignatieff, dit que l'empereur Guillaume et l'empereur Alexandre III étaient unis, non-seulement par leur parenté, mais par des considérations gouvernementales plus fortes que les sympathies personnelles.

Ces considérations doivent empêcher toute guerre entre l'Allemagne et la Russie, une irritation momentanée ne doit pas faire abandonner aux Russes et aux Allemands le terrain de la prudence.

Le duc n'était pas sorti. Certain que son digne affilé viendrait lui rendre compte de la visite domiciliaire opérée au n° 24 de la place Royale, il l'attendait.

Peut-être l'agent de police le renseignerait-il au sujet de la folle dont la soudaine apparition les avait si vivement émus le soir précédent.

On se trompait beaucoup en supposant que le sénateur avait l'esprit tranquille.

Il était au contraire effroyablement inquiet, plus inquiet peut-être que la veille.

Il se croyait, il est vrai, débarrassé de René Moulin qu'on allait sans le moindre doute mettre sous les verrous pour longtemps; en outre le brouillon de lettre qui seul faisait la force de ce mécanicien n'existait plus, mais la lecture de ce brouillon lui avait appris que Claudia Varni, son ancienne maîtresse, sa complice l'infatigable de tous ses crimes, allait venir à Paris et qu'elle comptait s'imposer à lui au nom du passé sinistre qui les unissait.

Sa lettre contenait la menace fort explicite du plus formidable chantage.

Peut-être elle était arrivée déjà... Peut-être se préparait elle à sortir de l'ombre et à démasquer ses batteries...

Ainsi, délivré d'un ennemi, le sénateur allait se trouver en face d'un autre bien plus fort, et par conséquent bien plus dangereux que le premier.

Comment lutter contre une femme qui avait vécu de sa vie et connaissait les moindres détails de son existence d'autrefois?

Il faudrait la satisfaire, et M. de la Tour-

Est-ce la Guerre?

On télégraphie de Berlin au *Gaulois*:

Les journaux officiels confirment la nouvelle que le Reichstag sera convoqué, en session extraordinaire, le mardi 26 mars, après Pâques. Pour laisser le champ libre au Reichstag, les Chambres prussiennes s'occuperont d'un congé tacite jusqu'à la troisième semaine d'avril. Cette disposition des travaux parlementaires a causé une grande surprise, pour ne pas dire une vive inquiétude, dans nos cercles politiques.

Tout le monde se demande, en effet, pourquoi le chancelier rappelle à Berlin les repré-sentants de la nation, à une époque où aucun projet de loi d'intérêt immédiat n'attend la sanction du Parlement. Il est vra qu'on parle toujours du monopole des tabacs ainsi que de l'assurance des ouvriers contre les accidents, mais l'un et l'autre de ces projets ne sont nullement mûrs pour la discussion parlementaire. Le monopole vient d'être repoussé même par le conseil économique de Prusse, et pour arriver au Reichstag le projet relatif à cette « réforme » doit parcourir tant d'instances préalables que deux mois suffiraient à peine à l'accomplissement de toutes les formalités indispensables.

Du reste, le chancelier serait le dernier à se tromper sur le sort qui attend ses projets. Il sait mieux que n'importe qui que le Reichstag actuel ne votera à aucune condition la destruction pas par un monopole de l'industrie des tabacs la plus florissante qui existe en Allemagne. Il n'ignore non plus que désormais chaque nouvelle élection grossira les rangs de l'opposition libérale.

Dans ces conditions les hommes sérieux se refusent à croire que ce soit pour des considérations de politique intérieure que M. de Bismarck s'adresse au Parlement.

On s'accorde plutôt à signaler une action imminente et importante sur le terrain de la politique étrangère. L'objet de cette action est clairement indiqué depuis le jour où la presse gouvernementale a reçu l'ordre de ne plus répondre aux polémiques des journaux russes. Evidemment, le chancelier médite une revanche plus prompte et plus énergique et il ne faudrait pas s'étonner que le Reichstag fût appelé à y prêter son concours.

Les discours du général Skobelev

Le *Czas*, de Cracovie, publie une correspondance de Paris, d'après laquelle, dans un salon, où se trouvaient des personnages appartenant à la haute diplomatie russe, les discours du général Skobelev auraient eu à subir des critiques acerbes. Là-dessus, « un personnage très âgé, et qui a occupé en Russie la dignité publique la plus élevée », aurait défendu l'attitude du général Skobelev en ces termes:

J'estime que l'intervention du général Skobelev a une grande portée politique, parce qu'il a dit ce qu'il fallait dire, et qu'on ne pouvait dire autrement.

Ne voyez-vous donc pas l'impuissance de la France, les craintes que lui inspire l'Allemagne à cause de sa prétendue alliance avec la Russie; qui pouvait dire aux Français que les Russes considèrent les Allemands comme leurs ennemis, et que l'alliance russo-allemande n'est pas aussi solide que le disait l'Allemagne?

Qui pouvait donner à la France l'assurance qu'au cas d'une conflagration européenne, la Russie ne marcherait pas avec l'Allemagne? Était-il possible de dire ces choses par voie diplomatique? Tout cela devait être dit, et il est bon que ce soit un soldat, un héros, un patriote russe, un Slave qui se soit chargé de cette tâche.

La *Gazette nationale* de Berlin, qui reproduit cette correspondance, ajoute:

Si l'on se rappelle la franchise avec laquelle, il y a quelques années le prince Gortschakoff a déclaré à un journaliste français qu'une alliance franco-russe était éminemment désirable, on est tenté de voir dans le personnage mentionné par le *Czas*, l'ex-chancelier de Russie, dont l'inimitié pour l'Allemagne s'est manifestée dès 1875.

Vaudieu ne se dissimulait pas qu'elle serait insatiable.

Escher Derieux, la folle, le préoccupait aussi, mais beaucoup moins que Claudia.

La pauvre insensée ne pouvait rien contre lui!... Il avait eu peur un instant la veille au soir; mais tant il haussait les épaules au souvenir de cette défaillance momentanée.

Le vrai, le seul péril venait de Claudia!

A coup sûr l'ex-courtesane n'avait rien perdu de son esprit diabolique et de son amour pour l'intrigue. Ses appétits de luxe, ses instincts de jouissances étaient, à n'en pouvoir douter, les mêmes qu'autrefois...

Quel adversaire qu'une pareille femme! Le duc possédait cependant un avantage sur elle; celui d'être averti de sa prochaine arrivée sans qu'elle s'en doutât.

Il supposait avec raison que Claudia, après réflexion faite, avait renoncé à écrire et à envoyer la lettre dont le brouillon nous est connu, afin de surprendre à l'improviste, et par conséquent désarmé, celui qu'elle voulait dominer comme jadis.

Le hasard ayant pris soin de le prévenir, il pouvait se tenir sur la défensive.

Théfer fut immédiatement introduit dans le cabinet du sénateur.

La mine de l'agent de police n'était pas du tout triomphante, mais M. de la Tour-Vaudieu n'en fit point de remarque.

— Eh bien! demanda-t-il, vous êtes allé ce matin à la place Royale?...

— En compagnie du chef de la sûreté et du

L'EXPOSITION D'AMSTERDAM

Une exposition internationale universelle aura lieu à Amsterdam, au mois de mai 1883.

L'exposition, placée sous le patronage du roi, comme président d'honneur le ministre des colonies. Le comité de direction, composé des plus hautes personnalités du pays, est présidé par M. David-Cordes, président de la chambre de commerce de la ville d'Amsterdam.

Le terrain, qui mesure vingt-deux hectares de superficie, a été donné gracieusement par la municipalité et est situé derrière le nouveau musée national en voie de construction, et qu'on espère pouvoir inaugurer le jour même de l'ouverture de l'exposition.

L'exposition d'Amsterdam, dont le règlement a été fait sur celui de l'exposition de Paris de 1878, qui est flatteur pour notre amour-propre national, comprendra cinq grandes divisions: 1° L'exposition coloniale; 2° L'exposition d'exportation générale; 3° L'exposition rétrospective des beaux-arts et des arts appliqués à l'industrie; 4° les expositions spéciales; 5° les conférences et réunions scientifiques.

En présence de ce programme, il nous semble inutile d'insister sur l'intérêt qu'il y a pour notre industrie à être dignement représentée à cette importante exposition. On sait que la Hollande est un pays essentiellement commerçant, de relations très sûres, et, par ses possessions des Indes, un des pays les plus riches du globe. L'industriel français est beaucoup trop intelligent pour qu'il soit nécessaire de lui indiquer davantage quelle occasion il a de propager ses produits et d'étendre ses relations.

Les Chambres auront à discuter très prochainement quelle subvention elles pourront accorder à la commission française. Nous ne doutons pas que notre pays ne se présente à l'exposition d'Amsterdam dans des conditions qui le maintiendront au rang qu'il a toujours tenu à toutes les expositions universelles.

Congrégations religieuses en France

Nous empruntons la statistique suivante au second volume, qui a paru hier, d'un très intéressant ouvrage: *Moines et Nonnes*, histoire, constitution, règle, costume et statistique des ordres religieux, par M. Alfred Marchand.

« En faisant le total général des établissements et du personnel des congrégations religieuses en France, on trouve que les congrégations masculines possèdent 4 549 maisons, contenant une personne de 37,660 moines, frères, frères etc. Au cours de la réduction de cet ouvrage 261 maisons, contenant 5,651 religieux, ont été fermées, en exécution de la loi qui interdit l'établissement en France, des congrégations non autorisées par le gouvernement. Il reste donc 4,288 établissements, contenant 32,010 religieux. »

« Les congrégations féminines possèdent en France, 14,990 établissements, contenant 166,470 religieuses. »

« Total général: 19,270 établissements, contenant 198,480 personnes, vivant de la vie sociale en France. »

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

ISÈRE

Grenoble, 22 mars. — Un douloureux événement mis en scène hier, à dix heures du soir, les habitants de la maison portant le numéro 21 de la rue Servan.

commissaire aux délégations, on monsieur le duc...

— Ces messieurs ont-ils pu s'apercevoir qu'une visite avait précédé la leur?

— En aucune façon...

— Alors tout va bien?...

— Je n'ose répondre affirmativement.

— Pourquoi?

— Parce qu'une autre visite avait suivi la nôtre...

— Une autre visite!... répéta Georges.

— Oui, monsieur le duc...

— Comment le savez-vous?

— De la façon du monde la plus simple: l'argent, les titres, les papiers, dont nous avons constaté la présence dans le secret hier soir, ne s'y trouvaient plus ce matin...

— Enlevés! s'écria le sénateur.

— Oui, monsieur le duc, y compris la note glissée par vous dans l'enveloppe qui portait pour inscription le mot: JUSTICE!

— Cette note a disparu! murmura Georges.

— Parfaitement, aussi René Moulin est-il moins compromis aujourd'hui qu'il ne l'était hier... Il n'existe pas grand-chose de sérieux contre lui... On voyait que le gaillard était sûr de son affaire...

— Qui soupçonnez-vous d'avoir soustrait cette note et le reste?

(à suivre)

M. P. O., ouvrier gantier, avait, sous un prétexte quelconque, éloigné sa femme et ses enfants, malade l'heure avancée. Dès qu'il fut seul, il s'enferma dans un petit cabinet dont il calfeutra soigneusement les issues; cela fait, il alluma un réchaud rempli de charbon de bois et s'étendit sur son lit, en attendant la mort.

Cependant, Mme P. O. et ses enfants, après une assez longue absence, revinrent et trouvèrent le cabinet fermé: leurs appels réitérés restant sans résultat, la police fut requise et fit ouvrir la porte du logement ainsi que celle du cabinet où gisait déjà presque inanimé le malheureux ouvrier.

M. le docteur Gayme, mandé en toute hâte, donna à M. O. les premiers soins et ordonna son transport à l'hospice, où il fut admis d'urgence. Nous apprenons, ce matin, que l'état du malade s'est amélioré.

Celles, 22 mars. — Le cadavre du nommé Joseph Chelien, âgé de 72 ans, cultivateur à Celles, a été trouvé le 18 courant, vers les huit heures du matin, dans un ruisseau situé aux Blanches, mas des Vignes du Clos.

Ce malheureux était parti le matin de chez lui pour aller travailler à sa vigne. C'est son fils qui, ne le voyant pas revenir le soir, se mit à sa recherche et le retrouva dans le ruisseau. On pense que ce malheureux vieillard sera tombé dans le ruisseau en se penchant pour couper du bois pour sa vigne.

Sa famille s'est chargée de son inhumation.

AIN

On lit dans l'Abeille : Quo se passait-il donc de l'autre côté du Rhin? Le généralissime des armées de Guillaume de Prusse est-il en train de fournir ses armes? le grand chancelier va-t-il encore faire rouler le canon? On dirait ici, dans nos montagnes, que l'Allemagne est à la veille de se mettre en guerre, tellement sont nombreux les Tudeques, qui, depuis plusieurs jours, parcourent nos vallées pour toucher en Suisse et arriver dans leur pays.

BOUCHES-DU-RHON

Marseille 22 mars. — La chambre de commerce de Marseille a étudié, dans sa dernière séance, une question fort intéressante et tout à fait nouvelle, pour notre ville.

Il s'agit d'établir à Notre-Dame-de-la-Garde un canon qui enfilerait le port, en communication avec l'Observatoire, ferait partir tous les jours à midi précis, heure de Marseille.

Ce serait une façon simple et commode de signaler à tous les Marins l'heure exacte que ne leur donne que fort imparfaitement les diverses horloges publiques; mais le coup de canon de midi aurait surtout l'avantage de permettre aux marins, dont les navires sont ancrés dans notre port, de pouvoir régler les chronomètres et montres marines de leur bord.

Un deuxième signal, consistant en un balon glissant le long d'un mât, établirait également à Notre-Dame-de-la-Garde, indiquerait, 12 minutes environ après le premier, le moment où il est midi précis à Paris.

M. Stephan, directeur de l'Observatoire de Marseille, serait tout prêt à donner son concours pour l'établissement de ce service dont la création ferait honneur à l'esprit d'initiative de notre chambre de commerce.

UN ODIeux ATTENTAT

Un viol, entouré de circonstances particulièrement odieuses, a été commis hier matin, au hameau de Moutignieux, commune de Saint-Martin-en-Haut, distante de trois kilomètres du bourg, et a causé dans le pays la plus vive émotion.

Dans une maison isolée, habite une famille de cultivateurs, dont le chef, M. Bis-et, avait recueilli la sœur de sa femme, une pauvre fille de 40 ans, Marguerite Declieux, qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales.

Hier matin, à 6 heures comme les époux Bisset venaient de sortir pour aller vaquer à leurs occupations, un individu, nommé Jean Laurent, âgé de 30 ans, journalier, qui guettait leur départ, pénétra dans la maison, en escaladant une fenêtre.

Arrivé dans la chambre où la pauvre idiote était encore au lit, cette brute se jeta sur elle, et malgré la présence de deux jeunes enfants, usant de violence lui fit subir les derniers outrages, puis laissant sa victime à moitié morte de frayeur, il regagna son domicile, situé à quelques cent mètres de là et fut tranquillement se mettre au lit.

C'est là que quelques heures après le garde champêtre de la commune, prévenu par les parents qui, à leur retour des champs, avaient été mis au courant de ce qui venait de se passer, a arrêté le misérable.

L'autopsie n'a fait aucune difficulté d'avouer les faits qui lui étaient reprochés. Il a été conduit par les gendarmes à la prison de Saint-Symphorien-sur-Coise où il a été écroué, en attendant qu'il soit transféré à Lyon.

L'infanticide de l'avenue du Château

Nous avons annoncé la lugubre découverte du cadavre d'un enfant nouveau-né, qui avait été jeté sur un tas de mâchefer, près de l'avenue du Château.

L'autopsie faite hier par M. le docteur Coutane a clairement démontré que l'enfant était viable; tout-fois, vu l'état de putréfaction du cadavre, le savant expert n'avait pu établir une façon certaine si la mort devait être attribuée à un crime.

Grâce aux actives recherches faites par M. le commissaire de police de la Guillotière, la mère coupable a pu être arrêtée dans la journée hier. C'est une fille Augustine Cottet, âgée de

39 ans, née à la Compôte, canton du Châteaillard (Savoie), demeurant rue du Châteaillard, et exerçant la profession de vendeuse.

Cette malheureuse a avoué qu'elle avait accouché, quel que soit le jour avant Noël, à la tombée de la nuit. Au lieu de demander du secours, elle laissa à l'enfant à côté d'elle et le petit être privé des soins nécessaires ne tarda pas à expirer. C'est du moins la version qu'elle a donnée.

Elle enveloppa ensuite le cadavre dans une grosse toile et le cacha dans sa paille où il est resté jusqu'au jeudi de la semaine dernière; Ce jour-là, se croyant désormais assurée de l'impunité elle s'en débarrassa en le jetant sur le tas de mâchefer où il a été trouvé.

Cette affaire aura son dénouement à la prochaine session des assises.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Judi 23 mars, 82^e jour de l'année. Soleil : lever, 5 h. 59; coucher, 6 h. 15. Les jours croissent de 10 minutes.

Ephémérides (1849) : Avènement de Victor-Emmanuel au trône de Sardaigne.

Le ministre de la guerre a décidé que cette année les manœuvres de brigade avec cadres seront exécutées avant les manœuvres d'automne, pour l'infanterie et la cavalerie. Les manœuvres de l'infanterie auront lieu de préférence sur les terrains où devront être exécutées les manœuvres d'automne, lorsque les distances à parcourir ne seront pas trop considérables.

Les examens des aspirants au certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles ont eu lieu jeudi et vendredi derniers à Lyon.

Sur quatorze aspirantes qui se sont présentées, une seule institutrice à Lyon, a obtenu ce titre.

On annonce pour le 30 mars la réunion, à Paris, d'un congrès des chambres de commerce qui sont hostiles à la reprise des négociations avec l'Angleterre sur la base de l'abandon des droits spécifiques.

Il s'agit d'une protestation contre les récentes délibérations des chambres de commerce de Lyon, Saint-Etienne et Bordeaux.

La grande serre du Parc commence à dominer tous les édifices de verre qui l'entourent. La membrure est entièrement posée et s'élève à une hauteur de vingt-neuf mètres, dépassant d'un tiers de hauteur la galerie qui règne au-dessus des deux autres serres. Celle du milieu, qui se trouve incluse dans le nouveau vaisseau, n'a souffert, pendant la construction, que d'un peu d'obscurité; mais bientôt elle sera d'ombre, et les végétaux se trouveront, sans transition, arrivés dans leur nouveau local.

De puissants appareils de chauffage alimentés par d'anciens foyers, dont les cheminées s'élèvent au niveau du toit, en dehors d'œuvre, sont en voie d'installation.

Avant un mois, tout sera terminé.

Si vous aimez les sardines, ces petits poissons sans tête, comme les appelle Bébé, vous serez épouvantés de la prédiction qui vient d'être faite à l'Académie des sciences.

Un homme grave a déclaré que le gulf-stream ce courant d'eau chaude qui traverse l'Océan, n'a plus les mêmes dimensions; il change de direction, et ce changement nous priverait de sardines!

Mais seraient-ce là les seuls effets d'une déviation des courants chauds auxquels certaines parties de la Bretagne et les îles de la Manche doivent leur climat si doux?

La triste série des suicides continue. Nous en avons encore deux à signaler pour la seule journée d'hier.

A 8 heures du matin M. Bouteille, âgé de 62 ans, fabricant de bijouterie, rue Mercière, 32, s'est suicidé dans son bureau en se tirant un coup de revolver à la tempe droite.

La balle a traversé le cerveau, est sortie par la tempe gauche et après avoir brisé un carreau de vitre est allée se perdre dans une cour.

La mort a été instantanée.

Les causes de ce suicide sont attribuées aux atroces douleurs que causait au malheureux une névralgie dont il était atteint depuis dix ans.

La nuit dernière, Mme veuve Demars, demeurant cours Vitton, 15, s'est asphyxiée dans son domicile à l'aide du charbon de bois.

Cette femme, qui depuis la mort récente de son mari avait plusieurs fois manifesté son intention de finir avec la vie, s'était entourée d'un véritable luxe de précautions pour que sa tentative aboutisse.

Après avoir hermétiquement fermé et calfeutré portes et fenêtres, elle avait allumé deux réchauds remplis de charbons de bois.

Quand des voisins inquiets de ne pas l'apercevoir, pénétrèrent chez elle, le corps était déjà froid.

Une tentative criminelle a eu lieu le 19 courant, à Mithery.

Un individu après avoir creusé un morceau de bois de 12 centimètres de largeur sur 35 de circonférence, l'a rempli de poudre, et le soir, y ayant placé une mèche allumée, a lancé cet

obus d'un nouveau genre, dans une chambre de la maison habitée par M. Ogier, propriétaire.

Une épouvantable explosion retentit, les vitres volèrent en éclats, plusieurs meubles sont brisés, mais par un heureux hasard, deux enfants, couchés dans la chambre, en sont quittes pour une frayeur bien naturelle.

Malgré les plus actives recherches, on n'a pu encore découvrir l'auteur de cette lâche vengeance.

Les accidents de voitures : Hier, à 2 heures de l'après-midi, un enfant de 6 ans, Delphin Pellat, demeurant chez ses parents, rue Centrale 20, ayant voulu traverser la voie, est allé étourdiment se jeter au-devant d'une voiture bourgeoise, appartenant à M. Girard, négociant. Le cocher essaya en vain d'arrêter ses chevaux; le paysan pe fut renversé et les roues du véhicule lui passèrent sur le corps.

Relié aussitôt et conduit à la pharmacie Morignan, on constata qu'il n'avait heureusement reçu que des contusions légères.

A 6 heures du soir, un vieillard de 78 ans, nommé Faure, a été renversé au moment où il traversait la route du Bourbonnais par la voiture du sieur Muscart, boucher à Ecully, que son état de surdité fort prononcé l'avait empêché d'entendre approcher.

Conduit à son domicile à la Demi-Lune, un médecin a constaté que le malheureux avait trois côtes enfoncées. Son état inspire les plus vives inquiétudes. On craint des complications du côté des poumons qui ont été lésés.

Des marins ont retiré, avant-hier des eaux du Rhône, à Bans, commune de Civors, le cadavre d'un individu, qui a été bientôt reconnu pour celui du nommé Pierre Giroud, de Fleury (Rhône).

M. le docteur David a constaté que la mort devait remonter à un mois environ et ne pouvait être attribuée qu'à un suicide ou à un accident.

Les parents de la victime ont été prévenus.

Quand M. L..., qui est domicilié rue de la Gare, 15, se met en tête de se réexpliquer avec sa moitié, il n'y va pas de main morte. Hier, les deux époux se prirent de querelle et M. L... qui est très fort, s'est contenté de fracasser le poignet gauche de sa femme.

Cette malheureuse a été admise d'urgence à l'hôpital de la Croix-Rousse et L... a été admis de son côté à passer la nuit au dépôt de police, en attendant que le pré-ident du petit parquet l'envoie à son tour devant le tribunal correctionnel, qui lui apprendra que le proverbe qui aime bien, châtie bien, n'est plus de mise aujourd'hui.

Hier, dans l'après-midi, un cantonnier était occupé à arroser la voie publique, près du pont de la Guillouère quand tout à coup il se sent mordu à la cuisse gauche par le chien du marchand d'oiseaux qui est installé sur le quai de la Charié, tout près de là.

Ce chien a été immédiatement mis à l'attache, et procès-verbal a été dressé contre son maître.

Un créancier peu commode est le sieur François N..., marchand de charbons, rue de Créqui.

Cet individu s'est présenté hier chez une femme M..., demeurant rue Mazenod, et l'a menacé de la frapper d'un couteau dont il était armé si elle ne lui payait pas de suite une somme de 5 000 fr. qu'elle lui devait.

N... n'a obtenu que d'être arrêté par les gardiens de la paix et conduit à la Permanence.

Un violent incendie a éclaté ces jours derniers dans la commune de Saint-Laurent-l'Agnay. Une maison d'habitation appartenant à M. Charroin menuisier, a été complètement détruite. Tous les secours ont été inutiles.

Les pertes évaluées à une somme de 6,000 fr. environ sont couvertes par une assurance à la compagnie le Nord.

Le 20 janvier dernier, une jeune fille se rendant à Vaulx-en-Velin pour y chercher une place, rencontra quatre individus, qui l'entraînèrent dans un champ, où ils lui firent subir les derniers outrages.

Les auteurs de cette abominable action, Louis Giraud, Simon Graziani, Jean Onimus et Eloi C... comparaissent hier en police correctionnelle.

Ils ont été condamnés, savoir : Giraud et Graziani, chacun à 6 mois; Onimus à 3 mois et C... à 15 jours de prison.

On n'a pas oublié la rixe sanglante de Perrache, dans laquelle le nommé Bardin, débitant à la Saulée d'Oullins, avait porté plusieurs coups de poignard aux nommés Pras et Canard.

Cette affaire viendra, aujourd'hui, jeudi, en police correctionnelle.

Un agent de la sûreté révoqué, François Faurax a été condamné hier à 2 mois de prison par le tribunal correctionnel pour avoir essayé qu'une obligation, Paris, Lyon, Méditerranée à M. Robert, propriétaire à Montchat.

Le Conseil de guerre du gouvernement militaire de Lyon, présidé par M. le lieutenant-colonel Michel du 105^e régiment d'infanterie, a, dans sa séance du 21 mars 1882, rendu les jugements suivants :

1. Louis P..., cavalier de 2^e classe au 9^e régiment de cuirassiers, reconnu coupable de vol de divers objets au profit de ses héritiers du feu M. Berlin, de son vivant, lieutenant au 9^e cuirassiers, a été condamné à un jour de prison (circonstances atténuantes admises).

2. Antoine-Pierre Saïon, soldat de 2^e classe au 121^e régiment d'infanterie, reconnu coupable de mise en engagement de petit équipement, a été condamné à deux mois d'emprisonnement.

3. Joseph-Jules Roussel, soldat de 2^e classe au 22^e régiment d'infanterie, reconnu coupable de désertion à l'étranger en temps de paix, a été condamné à deux ans de travaux publics.

Ministère public : M. le lieutenant B. noit du 96^e régiment d'infanterie.

Défenseurs : M. Minard pour Louis P...; M. Paricot pour Saïon et M. Péala pour Roussel.

NOUVELLES DES SPECTACLES

Concert-Conférence au Grand-Théâtre

La commission d'organisation est heureuse de porter à la connaissance du public et de ses nombreux amis que le Concert-Conférence est définitivement fixé au dimanche 16 avril, à 1 h. 1/2.

La commission est assurée du concours bienveillant des principaux artistes de notre grande scène.

L'Harmonie-Gauloise, M. Grillon, directeur, et la fanfare des Amis-Réunis, M. Darvière, directeur, feront entendre divers morceaux de leur répertoire.

La partie artistique ne laissera donc rien à désirer. M. EDOUARD LOCKROY, l'éminent député de la Seine, qui a bien voulu s'associer à notre œuvre, traitera, avec sa parole autorisée et son talent incontestable, une des questions intéressantes, qui assurera le succès lit éraire de la journée.

La commission fera connaître incessamment les principaux dépôts de billets en même temps que le prix des places.

Une affiche et des avis ultérieurs donneront le programme de cette fête démocratique!

Pour la commission d'organisation :

Le secrétaire, L. DUBUY.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 22 mars, à 4 h. 30 soir.

Température : Des orages se sont produits, sur notre région, hier, dans l'après-midi, et pendant la nuit dernière :

A 4 h. du soir, on a eu, au Mont-Verdun, une forte averse de grêle; d'un autre côté, on pouvait observer, de St-Genis, un deuxième mouvement orageux se développant sur le massif du Mont-Pilat et les sommets de Rivière et Yzron.

De 7 h. à 9 h. du soir, plusieurs averses orageuses assez fortes sont tombées dans nos trois stations, et de nombreux et vifs éclairs se montraient du Nord-Ouest au Nord-Est.

Enfin, vers quatre heures du matin, un orage, passant à l'ouest de Lyon, a occasionné de nouvelles averses, accompagnées d'éclairs et de tonnerre et d'un fort vent d'ouest, tournant au nord.

A la suite de ce dernier mouvement orageux, le vent est resté nord et la température s'est fortement abaissée (-1,0 à 7 h. du matin au Mont-Verdun), aussi il tombe ce matin, sur les hauteurs, du grésil mêlé de neige.

Temps probable : assez beau, quelques averses.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 mars.

M. Léon Say a eu hier avec la commission Papon un entretien à la suite duquel un certain apaisement s'est fait dans les régions parlementaires. L'amélioration qui s'est produite hier a donc bien des chances de se continuer. La bourse d'aujourd'hui en a consolidé les résultats.

Le 5 0/0 reste à 116,65; l'Italien est monté à 88,95; les Chemins n'ont pas bougé; le Gaz à 1675, le Panama à 540 sont en hausse.

DERNIERE HEURE

Paris, 22 mars, 11 h. 55 soir.

Le mouvement judiciaire qui est en préparation au ministère paraîtra à la fin de la semaine.

L'union républicaine et l'union démocratique se sont occupées aujourd'hui de la question du budget.

Berlin, 22 mars.

Le rejet du monopole des tabacs par le conseil économique cause une grande satisfaction en Allemagne.

Le Reichstag ne sera pas convoqué extraordinairement.

On craint que M. de Bismark ne cherche une diversion dans une guerre étrangère.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 22 mars.

3 0/0.....	» » »	Egypte	338 75
3 0/0 nouveau..	» » »	Banque Ottom ..	750 »
5 0/0.....	116 97	Chemins turcs ..	» » »
Italien.....	» » »	Alpine.....	» » »
Turc.....	11 75	Rio.....	650 »
Extérieure.....	28 51	Panama.....	540 »

CHOSSES & AUTRES

Les Théâtres qui brûlent.

Le correspondant du Standard, à Saint Pétersbourg, télégraphie à ce journal à propos de l'incendie du théâtre Winter Livadia de cette ville :

La nuit dernière, à huit heures trente, le théâtre de l'Opéra-Bouffe français, qui a été récemment construit dans le jardin Demidoff, à Saint-Petersbourg, a pris feu au moment où l'on représentait la *Périschola*, et en moins de dix minutes après que l'alarme eût été donnée tout le bâtiment était enveloppé de flammes. La rapidité avec laquelle le feu s'est propagé provient de ce que le théâtre était entièrement construit en bois. Il paraît, toutefois, que personne n'a été brûlé, ni même sérieusement blessé.

L'établissement était petit, et pouvait tout au plus contenir 1,000 personnes. Heureusement la moitié des places étaient à peine occupées, et, malgré la panique, le public a pu sortir, un certain nombre de spectateurs laissant en arrière leurs manteaux et leurs fourrures. Quelques dames ont perdu connaissance, mais ont été promptement emportées loin du danger.

La question Jumbo

S'il y a en Angleterre une question irlandaise, il y a aussi une question Jumbo

Jumbo est cet éléphant terrible dont on ne peut venir à bout et qu'on va expédier en Amérique.

Jumbo a eu les honneurs d'une interpellation à la Chambre des communes.

M. Labouchère a demandé au secrétaire du Board of Trade si des mesures spéciales seraient prises pour la sécurité des voyageurs qui se rendaient en Amérique sur le même navire que le terrible et dangereux éléphant, et un autre député, M. Gill, a montré combien les craintes de M. Labouchère étaient fondées, en rappelant qu'un éléphant amené en Angleterre par le prince de Galles, à son retour des Indes, avait tué deux ou trois passagers sur le navire qui l'avait transporté.

Au milieu de l'hilarité générale, le secrétaire du Board of Trade a répondu que le gouvernement n'était pas chargé de veiller aux conséquences que pourraient avoir les incartades de Jumbo. Il a ajouté que, d'ailleurs, toutes les mesures de précaution seraient prises, et que Jumbo, enfermé dans une grande cage, ne serait pas admis à se promener sur le pont du paquebot.

SPECTACLES DU 23 MARS

Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui jeudi, à 7 h. 3/4 :
« Faust »

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui jeudi, à 7 h. 1/2.
« Les petits Oiseaux »
« Jonathan »

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino

rus de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2
Orchestre sous la direction de M. Léon.

Folies-Bergères

Tous les jours séance de patinage de 8 à 11 heures du soir entrée, 1 fr. dimanche et fêtes de 2 à 4 1/2 : entrée 1 fr.

Tous les samedis, à minuit, Bal masqué.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, parées, masquées et travesties.

BOURSE DE LYON

Du 22 mars 1893

Rentes	Comptant	Actions
3 1/2 %	82 50	Gaz de Lyon
3 %	82 00	Gaz de la Guilloitière
4 1/2 %	116 70	Mines de la Loire
5 0/0 français	116 70	Montrambert
italien	88 60	St-Etienne
Turc	—	Rive-de-Gier
Autrichien 4 0/0	80 10	Société Lyonnaise
Russe 5 0/0	—	Bateaux-Ornibus
Espagne 5 0/0	82 3/8	Eaux
Debté Egypt. unifiée	—	Dombeles
Actions	—	Abattoirs
Crédit mob. Espag.	630	Terreries L. et Rhône
Crédit Lyonnais	790	Groix-Rouge
Union générale	—	Châtrains
St. Louis	—	Châtrains
H. Hypothéc. Franç.	—	Ville de Lyon
Sec. Foncière Lyonn.	110	Ville de Paris 1892
Banque Ottomane	702 50	Ville de Paris 1871
Paris-Lyon-Médit.	—	Lombardes anciennes
Cha. Autrichiens	647 50	Lombardes nouvelles
Lombard-Vénitien	310	Loire
Carépagose	136 25	Saint-Etienne
Nord-Espagne	625	Rhône-et-Loire 4 0/0
Sax.	—	Paris-Lyon
		1868
		875 25

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR

Mme V^e YVERNAT

3, rue Vieil-Rempart (Saint-Georges) angle de la rue du Doyenné, Lyon

Pension pour les Dames enceintes
Chambres indépendantes. Soins intelligents et discrétion.

Consultations. — PRIX MODÉRÉS
Connaît l'allemand

EN VENTE A l'Agence Victor Fournier 14, rue Confort, 14, et à ses Succursales Saint-Etienne, 6, rue Sainte-Catherine Grenoble, place Grenette, passage Teisseire DES BILLETS DE LA **LOTÉRIE**

AUTORISÉE

Par arrêté ministériel du 13 octobre 1881
En faveur de l'Association de Secours mutuels des Artistes dramatiques

Prix du Billet 1 Fr.
400,000 FRANCS DE LOTS
PAYABLES EN ESPÈCES
Un million six cent mille billets

GROS LOT 100,000 FR.
2 Lots de 50,000 --- 2 Lots de 25,000 fr.
5 Lots de 10,000 --- 50 lots de 1,000 fr.
100 Lots de 500 fr.

Au total 160 lots formant une somme de
QUATRE CENT MILLE FR.

Envoi, franco, contre le prix des billets, et 25 cent. en sus, en timbres ou en mandats-poste, pour 5 billets ; 50 cent. pour 10 ; 75 cent. pour 20.

Eaux-Bonnes — Eau minérale naturelle
Contre : Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc.
Asthme, Phthisie rebelles à tout autre remède.
Employée dans les hôpitaux. — DÉPÔTS PHARMACIENS
Vente annuelle Un Million de Bouteilles

HERNIES sans opération, guérison prompte par la méthode de M. GAILLARD, q. Charité, 1, Lyon

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS
Réserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie en ce moment.

5 0/0	aux bons à échéance,	à 2 ans.
4 0/0	"	à 18 mois.
3 0/0	"	à 1 an.
2 1/2 0/0	"	à 6 mois.
2 0/0	"	à 3 mois.
1 0/0	à l'argent remboursable	à vue

Maison de Santé et de Convalescence

A MEYZIEUX près Lyon

située dans un pays très salubre, au milieu d'une vaste propriété d'agrément, avec salles d'ombrage, jeux divers, gymnase, belvédère, serres chaudes avec plantes rares, jardin d'hiver, chapelle, salle de billard, bibliothèque, etc.

Prix modérés. — Soins dévoués et discrétion. — Hydrothérapie électrothérapie, lactothérapie.

Pour renseignements, s'adresser à M. le docteur Courjon, directeur de l'établissement, à Meyzieux, tous les jours, ou à Lyon les lundis, mercredis et samedis, de 3 à 5 heures.

Le rédacteur-gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

Chez tous les Libraires
2 Livraisons par Semaine
10 CENTIMES LA LIVRAISON
50 Cent. chaque Série

CONTES D'AMOUR

La 2^e Liv. qui contient
Une très belle Chromo
COUTERA SEULE
15 Centimes

ANNONCES

DES BOISSONS GAZEUSES. — Guide manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8 illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur : Hermann-Lachapelle, 114, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires. 2073, 2 mai.

Etude de M. POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

Importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

10,15% de Revenu
CERTAIN
CAPITAL GARANTI et toujours disponible

Opération sérieuse
et SANS RISQUE

DEMANDER RENSEIGNEMENTS
A LA CAISSE SYNDICALE
30, Avenue de l'Opéra — Paris

A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 couverts.
S'adresser quai de la Guillotière, 4, de 10 h. à 11 h.

ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Ste-Foy et Ecully. S'adr. rue Confort, 14, à l'Agence V. Fournier, ou le n° 2534.

J'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 30, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

SOCIÉTÉ NOUVELLE

SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN

A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.

CAPITAL : 20 MILLIONS

Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.

ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER

Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)

PARIS — 13, Rue de la Chaussée-d'Antin, 13 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

PASTILLES INDIENNES

Du Docteur WILSON

Souvent efficaces contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, la catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx. Dépôt général, pharmacie Léon BERTRAND, 55, pl. de la République, Lyon; pharmacie SAINT-POTHIN, rue Bugeaud, 21, à Lyon; et Pharmacie BRUAIRE, rue St-Georges, 6) Pharmacie moderne, à S.-Etienne; pharmacie CHATEROUSE, place Grenette, à Grenoble. — Détail dans toutes les pharmacies.

MOYEN 50 POUR 100

De faire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES. Brochure expédiée gratuitement. S'adr. à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14^e Année) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE) Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

DEMANDEZ dans les Dépôts de la Société des LAITIERES du RHONE

les Beurre tant appréciés des gourmets et amateurs de Beurre de table. Marque des Laiteries du Rhone.
Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogr. 5 fr.
Beurre fin de table — 3 75

Qualités estampillées

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle de 1878

APPAREILS CONTINUS

Pour la fabrication des Boissons Gazeuses
EAUX DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRES
Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.



Les Siphons à g⁴ et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer
J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et C^o, Successeurs
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, 144, Faubourg-Poissonnière, PARIS
Envoi franco des prospectus détaillés